

# Mode INDICATIF



■ Certains verbes ont un **radical unique** (comme chanter) **ou 3 bases** (comme vouloir : veu-, voul-, veul-) **ou de multiples bases** (comme être).  
Ce radical varie en fonction des personnes.

■ Les **terminaisons au singulier** représentent deux séries :  
-e, -es, -e pour les verbes en -er (chanter) et les verbes en -ir avec radical finissant par une consonne (cueillir, offrir, ouvrir...).  
-s, -s, -t pour les autres verbes  
■ Les **terminaisons au pluriel** sont régulières : -ons, -ez, -(e)nt

■ Il ne possède **pas de marques spécifiques de temps** (≠ passé et futur). Sans indication de temps, un énoncé est placé à l'époque présente.

■ Il **peut occuper un intervalle plus ou moins large** :

**L'énoncé performatif** se situe au moment de l'énonciation. Le locuteur utilise la 1<sup>ère</sup> personne et s'adresse directement à son interlocuteur. *Je vous remercie.*

**L'énoncé ordinaire** évoque un événement qui se produit au même instant.

*Il attrape le ballon*

Le présent peut aussi **occuper un temps plus ou moins étendu**

*les gens attendent dehors*

ou **indiquer le début ou la fin d'une action**

*Il est professeur depuis 2 mois*

*Le procès se déroule jusque vendredi*

Le « **présent d'habitude** » indique une action qui se répète (aspect itératif)

*elle lit chaque jour*

Le **présent permanent** indique un temps très vaste englobant passé et futur

*la terre tourne autour du soleil*

■ Il **peut aussi être utilisé pour des actions dans le futur** (avec complément de temps) et indique une certitude.

*Je pars demain*

■ Il **peut aussi être utilisé pour des actions dans le passé proche** (avec complément de temps et verbe de mouvement).

*Je quitte le restaurant à l'instant*



Radical de la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel

+

Terminaison au singulier et 3<sup>ème</sup> personne du pluriel avec **-ai-** + -s, -s, -t, -ent

*Je chantais Ils chantaient*

+

Terminaison 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personne du pluriel avec **-i-** + -ons, -ez

*Nous chantions*

Il s'agit d'un **temps du passé**.

Il ne fixe **pas de limites, sans début ni fin**.

Il évoque une **durée**, une **continuité** sans limite finale.

*Il marchait.*

Il n'introduit pas de repère temporel. Il n'est donc pas employé pour décrire une succession d'événements.

Dans un **récit**, il est employé pour **exprimer des faits d'arrière-plan** (description, commentaires...).

Dans le **discours indirect**, il transpose le **présent du discours direct** et exprime la **simultanéité par rapport au verbe principal au passé**.

*Il a dit : « j'ai peur » Il a dit qu'il avait peur.*

Dans un **système conditionnel**, il est utilisé aussi dans une subordonnée introduite par « si » et suivi par une principale ayant le conditionnel présent. **Il indique un fait possible ou impossible**.

*Si j'avais de l'argent, je partirais en voyage.*

Il peut aussi être utilisé dans une principale ou indépendante pour **exprimer une demande polie**.

*Je voulais vous demander de m'absenter demain.*



Radical variable.

+

Ajout d'une voyelle spécifique comme -a- et -è-, -i-, -in- et -u-  
il *chanta* ils *chantèrent* il *finit* il *vint* il *courut*

+

Au pluriel, terminaisons de personnes spécifiques :  
: -mes, -tes avec accent circonflexe sur voyelle précédente, -rent  
nous *chantâmes* vous *chantâtes* ils *chantèrent*

Et au singulier des verbes en -er, ajout de -i à la 1<sup>ère</sup> pers. et -s pour la

2<sup>ème</sup> pers. je *chantai* tu *chantas*

Et au singulier des autres verbes, ajout de -s, -s, -t

Il est surtout utilisé dans des récits (tend à disparaître à l'oral).

Il exprime un événement, une action qui a une limite finale, bien délimitée dans le passé.

*ils chantèrent jusqu'à rencontrer leur ami Paul*

Il marque la succession chronologique des faits de premier plan.



Auxiliaire ETRE ou AVOIR conjugué au présent + participe passé du verbe.

L'auxiliaire AVOIR est le plus fréquent.

L'auxiliaire ETRE est employé avec des verbes de mouvement / changement d'état ou des verbes pronominaux.

*Il est devenu* *Il est tombé* *Il s'est promené* *Ils se sont quittés*

Il indique un événement de premier plan qui s'est produit dans le passé (comme le passé simple qu'il a remplacé à l'écrit en français moderne).

Il exprime l'accompli du présent. Il indique que l'action est terminée au moment où je parle.

*J'ai mangé* (je viens de finir de manger au moment où je parle)

Il indique une action accomplie et exprime plus le résultat présent que l'action passée :

*Les pompiers sont arrivés*

Il exprime aussi l'antériorité du présent.

*Quand ils ont dormi, les enfants se lèvent en pleine forme*



## LE FUTUR SIMPLE

- Le radical est variable selon les verbes.
- + ● Marque spécifique -r-
- + ● 6 terminaisons -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont

*je chanterai      tu chanteras      il chantera  
nous chanterons      vous chanterez      ils chanteront*

- Il indique un évènement qui se situe dans l'avenir par rapport au moment de l'énonciation.
- Il peut indiquer une succession d'évènements situés dans l'avenir.
- Il peut avoir une valeur injonctive avec la 2<sup>ème</sup> personne, moins pressante que l'impératif.  
*Vous vous rendrez chez le directeur demain matin  
Tu feras ce que je te dis*
- Il peut exprimer une promesse. *Je ferai des efforts*
- Il peut atténuer une affirmation. *Monsieur, je vous dirai de me suivre svp*

## LE FUTUR ANTERIEUR

- Auxiliaire ETRE ou AVOIR conjugué au futur simple + participe passé du verbe.  
*il aura chanté*
- Il exprime l'accompli d'un évènement dans l'avenir. Demain, j'aurai terminé.
- Il exprime aussi l'antériorité d'un évènement par rapport à un autre verbe au futur simple.  
*Il commencera à chanter quand le public aura cessé de parler*



## LE CONDITIONNEL PRESENT

- ➔ Le radical est variable selon les verbes.
- +
- ➔ Marque spécifique -r-
- +
- ➔ 6 terminaisons de l'imparfait : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient

je chanterais      tu chanterais      il chanterait  
nous chanterions      vous chanteriez      ils chanteraient

- ➔ Il exprime un événement à venir avec une grande incertitude, un fait hypothétique, possible ou impossible.  
Il s'oppose au futur simple : c'est un futur hypothétique.

Demain je viendrai      C'est probable  
Demain je viendrais      Je n'en suis pas sûr

- ➔ Dans un système hypothétique, avec un verbe à l'imparfait dans la subordonnée avec « si » :  
Si j'avais de l'argent, je ferais le tour du monde.
- ➔ Il est présent dans une phrase avec deux propositions juxtaposées, la première exprimant une condition.

*J'aurais de l'argent, je ferais le tour du monde en bateau*

- ➔ Le conditionnel présent situe le procès dans l'avenir ou dans le présent.
- ➔ Il peut atténuer une demande, une volonté, un conseil.

*J'aimerais vous parler*  
*Je voudrais savoir ce vous en penser*

## LE CONDITIONNEL PASSE

- ➔ Auxiliaire ETRE ou AVOIR conjugué au conditionnel présent + participe passé du verbe.  
*il aurait chanté*
- ➔ Le conditionnel passé situe le procès dans le passé.
- ➔ Il apparaît dans une principale lorsque l'action de la subordonnée introduite par « si » est au plus-que-parfait. Cette action ne s'est pas réalisée.  
*Si j'avais su, je ne serais pas venu*
- ➔ Il situe dans le passé une information incertaine. *On aurait découvert une vie sur Mars*
- ➔ Il peut atténuer de manière plus forte que le conditionnel présent une demande, une volonté, un conseil.

*J'aurais aimé vous parler*